

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151126-2015_B640-DE
Date de télétransmission : 27/11/2015
Date de réception préfecture : 27/11/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B640

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Collecte et traitement des déchets - Requalification de la déchèterie de Pertuis – Programme de travaux et demande de subventions à l'ADEME, au Conseil Départemental de Vaucluse et à la Région PACA

Le 26 novembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 novembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques - ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate - CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence - DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaucueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - MÉÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge, donne pouvoir à MANCEL Joël - FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence, donne pouvoir à PELLENC Roger - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :

BURLE Christian, membre du bureau, Peynier - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet

Monsieur Philippe de SAINTDO donne lecture du rapport ci-joint.

06_3_03

BUREAU DU 26 NOVEMBRE 2015

Rapporteur : Philippe de SAINTDO

Politique publique : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets

Thématique : Collecte et traitement des déchets

Objet : Requalification de la déchèterie de Pertuis – Programme de travaux et demande de subventions à l'ADEME, au Conseil Départemental de Vaucluse et à la Région PACA
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Afin d'offrir aux usagers un service de qualité et sécurisé, la Communauté du Pays d'Aix a programmé des travaux d'extension et de rénovation de la déchèterie de Pertuis, équipement devenu incontournable pour collecter et valoriser les déchets encombrants de la commune de Pertuis.

La Communauté sollicite l'aide de l'ADEME, du Conseil Départemental de Vaucluse et de la Région PACA pour participer au financement des travaux.

Exposé des motifs :

La déchèterie de Pertuis est issue du transfert de compétences intervenu lors de l'adhésion de la commune de Pertuis à la Communauté du Pays d'Aix le 1^{er} janvier 2000.

Construit en 1992, l'équipement a bénéficié d'une première requalification en 2008 qui a permis la mise en œuvre de 3 quais supplémentaires et d'une surface pour stocker les Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques (D3E) et les Déchets Dangereux des Ménages.

En mars 2013 ont été installés des dispositifs anti-chute permanents dans le respect de la nouvelle réglementation.

Avec plus de 11.000 tonnes collectées en 2014, la déchèterie de Pertuis se situe à la 4^{ème} place en termes de tonnage derrière les déchèteries d'Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air et Rousset.

C'est aujourd'hui un équipement vieillissant qui n'est plus adapté au regard du tonnage réceptionné et de la fréquentation rencontrée, avec en particulier une absence de flux traversant.

C'est pourquoi, la Communauté du Pays d'Aix a programmé des travaux qui permettront de traiter 2 problèmes majeurs rencontrés aujourd'hui sur ce site :

- difficultés de circulation dues à l'étroitesse de la plate-forme haute,
- flux commun entrées – sorties.

Les travaux ont également pour objectif de remettre à neuf l'installation tout en permettant un dépotage au sol des déchets verts, solution ayant démontré son intérêt sur la déchèterie de Venelles.

Le programme des travaux d'extension et de rénovation intègre l'ensemble des prescriptions particulières liées aux risques d'inondabilité du site.

Les grandes lignes du programme technique des travaux sont les suivants :

- Extension de la déchèterie sur la parcelle voisine mise à disposition par la commune avec construction de nouveaux quais et création d'une plate-forme de réception des déchets végétaux ;
- Élargissement de la plate-forme haute et création d'un flux traversant pour les usagers et les véhicules de service ;
- Création d'un emplacement dédié pour les déchets dangereux, les D3E et les huiles usagées ;
- Réfection globale des murs, dalles béton, chaussées...
- Création d'un bassin de rétention.

Un plan esquisse des travaux envisagés est annexé au présent rapport.

Les travaux programmés sont estimés à 480.000 € HT.

Après la finalisation des études, avec dépôt du permis de construire et du dossier ICPE avant la fin de l'année 2015, puis la procédure d'appel d'offres pour l'attribution du marché travaux, les travaux d'une durée estimée à 6 mois devraient démarrer dès le 2^{ème} semestre 2016.

Une demande de subventions sera déposée auprès de l'ADEME, du Conseil Départemental du Vaucluse et de la Région PACA.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financements	Montant en € HT
ADEME	144.000 € (30 %)
CD 84	48.000 € (10 %)
REGION PACA	48.000 € (10 %)
autres	0 €
Autofinancement CPA	240.000 € (50 %)
TOTAL en € HT	480.000 €

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de solliciter les participations financières des partenaires institutionnels ainsi que la réaffectation des participations financières déjà attribuées pour des opérations relevant des compétences de la Communauté ou de l'établissement ;

VU l'avis de la Commission Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets date du 09 novembre 2015.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux d'extension et de rénovation de la déchèterie de Pertuis ;

- **APPROUVER** la demande de subventions auprès de l'ADEME, du Conseil Départemental de Vaucluse et de la région PACA nécessaire à la réalisation des travaux dont l'évaluation s'élève à 480.000 € HT.
- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget investissement fonction 812 opération 173 ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

2015_B640

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Collecte et traitement des déchets - Requalification de la déchèterie de Pertuis – Programme de travaux et demande de subventions à l'ADEME, au Conseil Départemental de Vaucluse et à la Région PACA

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

